

Image not found or type unknown



Expertise après Accident de trajet

Par **Yannick Gau**, le **07/11/2016** à **18:32**

Bonjour, suite à un accident de trajet (AT) et après consolidation des blessures je suis convoqué chez un médecin expert pour évaluer mon préjudice corporel. J'aimerais connaître les points clés à évoquer pendant cette expertise ainsi que toutes démarches qui pourraient m'aider à une juste indemnisation. Merci